

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:      Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

**BULLETIN**  
**DES**  
**RECHERCHES HISTORIQUES**

---

---

2ÈME VOLUME      JUILLET 1896      7ÈME LIVRAISON

---

---

**SAINTE-CLOTILDE DE CHATEAUGUAY**

---

La paroisse de Sainte-Clotilde a été en partie détachée de Saint-Rémi de La Salle. En se rappelant que c'est saint Rémi qui versa sur la tête de Clovis, époux de Clotilde, l'eau régénératrice du baptême, on comprendra tout de suite pourquoi cette paroisse a été mise sous le patronage de la première reine chrétienne de France.

La première chapelle élevée à Sainte-Clotilde fut détruite par le feu. Reconstituée la même année elle fut de nouveau incendiée en 1884. On en profita pour reconstruire une église un peu plus spacieuse. Le nouveau temple fut béni le 2 août 1885.

Sainte-Clotilde fut desservie par le curé de Saint-Jean-Chrysostôme jusqu'à l'érection canonique de la paroisse le 11 novembre 1884.

Les curés qui ont jusqu'ici été à la tête de la paroisse de Sainte-Clotilde de Chateauguay sont MM. Zéphir Auclair, 1884-1890 ; Louis-G. Plamondon, 1890-1891 ; Joseph Desrosiers, 1891 ; A. de Liguori Laporte, curé actuel.

PIERRE-GEORGES ROY

## LE FRÈRE MARC

En inventoriant la succession de feu mon oncle, M. le docteur Joseph Marmette, décédé à Saint-Thomas de Montmagny le 20 mars dernier, ses exécuteurs testamentaires découvrirent, dans une liasse de vieux papiers, un document intitulé : *Testament du frère Marc*. En ma qualité d'archiviste j'ai le plus grand respect pour l'orthographe des noms propres. Mais cependant, en la présente circonstance, je m'insurge et m'inscris en faux contre la minute de maître Thomas-Stanislas Vallée. Si l'excellent notaire vivait encore j'aurais la tentation de lui dire avec un personnage célèbre des romans de Daudet : — " Par un C, monsieur le magistrat, par un C ! Le nom s'écrit et se prononce à la française ... comme ceci, MARC." Car je connais la signature du frère récollet Marc Coutant pour l'avoir lue, écrite, en caractères qui feraient honneur à la plume d'un calligraphe de profession, sur la première page d'un petit livre aussi curieux qu'intéressant : *Les Paraboles du Père Bonaventure*.

A l'incendie de leur couvent de Québec,—survenu le 6 septembre 1796—nous touchons presque à la date centenaire de cette catastrophe—les Récollets rentrèrent dans le monde. " Un mois après ce sinistre, écrit M. de Gaspé dans ses *Mémoires*, on voyait à peine trois capuchons dans la ville de Québec : les fils de saint François, dispersés dans toute la colonie, gagnaient paisiblement leur vie comme les autres citoyens." (1) Quelques-uns, cependant, continuèrent dans le siècle la vie monastique de leurs cellules et gardèrent jusqu'à la mort les vœux, la règle et le costume de leur père spirituel, le Grand Pauvre d'Assises.

De ce nombre furent les frères *Luc* aux Trois-Rivières, *Louis* à Québec, et *Marc* à Saint-Thomas de Montmagny.

---

(1) Cf : *Le Foyer Canadien*, tome III, page 284, année 1865.

La publication du testament du frère Marc m'offrirait un bel à-propos d'écrire sa biographie. Je n'en ferai rien cependant. La peine et l'honneur en reviendront à mon ami M. Raoul Renault qui prépare, d'après une rumeur s'accréditant de plus en plus, une très intéressante *Histoire de Saint-Thomas de Montmagny*. Tout un chapitre sera sans doute réservé au frère Marc qui fut, sinon un personnage remarquable, du moins une des personnalités les plus originales de cette grande et belle paroisse.

Je me permettrai seulement de donner sur l'humble religieux quelques détails intimes. Je les tiens de l'un de mes oncles, M. Olivier Marmette, qui l'a personnellement connu. Ces souvenirs, déjà lointains, datent du mois d'août 1846, année où mon parent, alors écolier, était venu passer ses vacances chez son frère, M. le docteur Joseph Marmette. Il y fit naturellement la connaissance du frère Marc. Louis Coutant était alors octogénaire, étant né à Québec le 2 janvier 1766. C'était un petit vieux, au teint bronzé, aux cheveux gris poussière, sec comme le veto d'un maître de salle, maigre comme un carême du diocèse de Québec avant l'an de grâce 1844, alors qu'un indult de Grégoire XVI en tempéra les rigueurs excessives. Encore se trouva-t-il de graves jansénistes pour regretter l'ancien régime, la Sainte Quarantaine du bon vieux temps, et attribuer à cet acte maternel de l'Eglise les désastreux incendies de 1845. (1)  
— *O sancta simplicitas!*

Marc Coutant vécut dans un état d'austère pauvreté. Avec plusieurs de ses frères illustres de la grande famille franciscaine il croyait même que sa nourriture ne lui appartenait pas : encore moins convenait-il que son vêtement fut sien. Il ne possédait en propre que sa misère..... qui ne l'était pas du tout. Car il sacrifiait héroïquement à ce principe, à ce dogme de l'abnégation

---

(1) Faubourg St-Roch de Québec, 28 mai 1846.  
Faubourg St-Jean de Québec, 28 juin 1846.

absolue, les convenances les plus élémentaires de la toilette. Non pas qu'il eût fait vœu d'être sale, à la façon de ce bon *Frère Etienne* que chansonnait Voltaire, mais il poursuivait jusqu'à l'idéal, qu'il sut atteindre, l'esprit de pénitence et de renoncement particulier à son ordre.

Frère Marc meurt comme il vit,.....en odeur de sainteté. Lisez son testament et vous en demeurerez convaincu. Vous y verrez, qu'après le souci, bien légitime, de recommander son âme à Dieu, après celui de ses dettes, qu'il veut être payées, contrairement au commun usage qui tient à ce qu'on oublie ses créanciers à l'heure dernière, sa troisième volonté, son affaire tertiaire, est pour son pauvre corps *qui ne sera pas changé* après sa mort, pour son visage *qui ne sera pas rasé*, etc. Décidément, frère Marc n'était pas un dude !

Il fit montre de meilleur goût en se faisant horloger. Ce métier silencieux, savant, quasi artistique, allait bien à ses goûts de retraite, de travail, d'intelligente activité. Dans sa petite maison de Saint-Thomas, ayant pignon sur rue (1) comme la demeure d'un gens de lettres, Louis Coutant revécut la paix laborieuse de sa bien-aimée cellule au couvent de Québec. Frère Marc n'avait pas suspendu d'enseigne à sa porte, il n'y avait pas non plus, dans la vitrine de son établissement, étalage de spécimens d'horlogerie, utilisés comme tire-l'œil par nos modernes orfèvres. Seulement, un cadran à chiffres romains, égal en diamètre à ceux-là qui ornaient le clocher de notre basilique de Québec avant 1890, emplissait littéralement toute une fenêtre. Ça se voyait de loin, à plus d'un arpent.

C'était un privilège, fort apprécié des gamins vertueux de la paroisse, que d'être admis à voir travailler le bon récollet. En vérité frère Marc, à lui seul, composait tout un tableau de genre, vu de la sorte, dans la lumière insuffisante de ses lampes et de ses chandelles de suif, la loupe au front, courbé sur les délicates pièces de métal, et les maniant entre ses doigts aussi habiles qu'attentifs. Et

---

(1) La rue Saint-Jean-Baptiste.

ceux-là d'entre les écoliers qui avaient déjà grignoté du grec songeaient, en regard de cette grosse lentille incrustée dans le crâne du vieux moine, à l'œil unique de Polyphème, le cyclope, d'homérique mémoire. Frère Marc vécut ainsi quarante ans à nettoyer, à réparer, à combiner des rouages de montres, à les démonter, à les remonter, pour les démonter encore, et *vice versa*, sans impatiences comme sans lassitudes.

Un matin, celui du 4 mars 1849—toutes les montres, toutes les pendules, toutes les horloges de Louis Coutant marquèrent une même heure pour le capucin. C'était la première fois, depuis le 2 janvier 1766, que les chronomètres se retrouvaient d'accord sur la vie du bon religieux. En excellent horloger qu'il était frère Marc voulut vérifier ce phénomène : mais il ne vit plus sur le cadran de ses montres et de ses horloges que des aiguilles affolées courant autour d'un disque où plus rien n'était gravé : pointillés de secondes et de minutes, chiffres des heures, arabes ou romains, tout était disparu sur l'émail ou le cuivre, luisant et poli maintenant comme des cymbales. Quel magicien avait donc effacé toutes ces mesures du Temps ? Qui donc avait ensorcelé, détraqué ses belles horloges, hier encore si exactes, si précises, et ne donnant plus, ce matin-là, que les notions obscures et vagues des clepsydres et des sabliers ? Et, dans le silence grandissant de sa stupeur, elle-même accrue dans une mesure de vitesse et d'intensité délirantes, une pensée vint au frère Marc, le souvenir d'un redoutable chronomètre, décrit autrefois dans les sermons de Bridaine, d'une horloge étrange, de fabrique inconnue, et dont l'effrayant pendule oscillait entre deux mots éternels : *Jamais ! Toujours ! !*

Louis Coutant la reconnut, c'était bien elle, l'heure de sa mort, qui sonnait au quatrième jour du troisième mois de la quatre-vingt-quatrième année de son âge.

Excentrique et fantasque, Marc Coutant le demeura jusque dans l'autre monde. Par un caprice bizarre il demande qu'on l'enterre avec ses livres de prières et de lectures, ses chapelets, ses reliquaires. Tout un bibelot de

dévotions l'accompagne dans sa bière, et c'est encore moins un cercueil qu'une bibliothèque que le fossoyeur inhume le matin du 7 mars 1849.

Bien que la sépulture de Louis Coutant ne remonte pas même à cinquante ans, le secret de sa fosse est déjà inviolable. Rien n'en marque l'endroit précis au cimetière, et personne aujourd'hui des anciens de la paroisse n'en peut indiquer l'emplacement. Son corps, en apparence, est aussi perdu que celui du nautonnier péri en mer. Un jour cependant, quand sur le spécieux prétexte d'un progrès municipal quelconque on *relevera l'ancien cimetière* de Montmagny, les ouvriers frapperont de leurs pelles ou de leurs pics un monceau de bouquins rangés en une belle ordonnance contre les parois d'un cercueil, parmi les ossements d'un squelette les fossoyeurs ramasseront des chaînes de chapelets, des montures rouillées de reliquaires, des petites niches et des statuettes d'ivoire ou de bois. Inutile alors aux archéologues et aux antiquaires de l'endroit de se quereller jusqu'aux coups ou de conjecturer à perte de vue sur la singulière trouvaille de ces braves gens : on aura tout simplement découvert la tombe du frère Marc.

Au retour des funérailles — et toute la paroisse avait tenu à honneur d'accompagner le digne capucin à sa dernière demeure — les habitants de Saint-Thomas disaient entre eux : “ On va le manquer longtemps, notre bon récollet.”

En effet, il leur manqua longtemps, aux vieilles et jeunes gens de Montmagny, cet humble religieux-horloger. Il manqua aux petits gars de l'école habitués à s'accouder longuement, aux soirées d'hiver, à la table de son atelier ; il manqua aux pêcheurs de *bars* et d'achigans, de brochets et de *brennes*, dont il était l'assidu compagnon ; il manqua à son chien qui mourut, paraît-il, du chagrin d'avoir perdu son maître.

Car les plaisirs du franciscain étaient silencieux,

modestes, simples comme sa vie. (1) Les Romains criaient aux empereurs : *Panem et circenses*, frère Marc disait tout bas : *Canem atque pisces*. Et voilà que, par une nuit sans lune, un chien perdu vint pleurer à la porte du capucin. L'abandonné fut accueilli comme un parent. François d'Assises ne disait-il pas " Mon frère " au loup très féroce de Gubbio ? C'était un animal vraiment extraordinaire que ce barbet orphelin qui semblait vivre de l'air du temps, car oncques ne le vit manger, boire ou dormir. Il ne jappait pas, ne mordait pas, mais, en revanche, à toute heure, en tout lieu et devant tout le monde, s'épuçait avec rage. On crut d'abord à une maladie de la peau ; mais l'opinion changea quand elle apprit que l'étrange bête avait l'habitude de coucher sur le capuce du moine. Cette conduite expliqua bien des démanagements, frère Marc, qui les partageait toutes, s'oubliait quelquefois à regarder son caniche avec une envieuse complaisance, un attendrissement jaloux—" Le bienheureux ! comme il se gratte ! " Et aux intimes, qu'étonnait un soupir d'une telle profondeur, le récollet confessait qu'un vœu imprudent, un serment solennel, plus téméraire encore que celui de Jephté, l'empêchait d'en faire autant. Il avait les mains liées ; oui, liées jusqu'aux ongles. Sans le cilice et la haire qui ne le quittaient plus, sans la discipline, qu'il se donnait à tout propos, la position n'eût pas été tenable ! Et le bon frère se fut parjuré !

Cette anecdote, prétendue historique, exhale une forte odeur de légende. Elle fleurit même l'irrévérence et semble l'écho lointain d'une vieille chanson voltairienne au sarcasme gouailleur et polisson. Un couplet m'en revient au bon moment. Il s'agit de la vêtue d'un frère capucin, *Papa Mignon*. Avant que d'endosser le *sérapique froc*, l'ordonné prend la parole :

---

(1) Fondre des cierges, enfler des chapelets, confectionner des hosties, des bouquets de fleurs artificielles, ou des diadèmes en fil d'or et brillants pour les ostensoirs, cultiver des jardins, vendre des simples et des légumes, travailler l'horlogerie, la reiture, tailler des habits, faire l'école aux enfants pauvres, leur enseigner le catéchisme, telles étaient les occupations quotidiennes et les petits métiers des frères récollets demeurés dans le monde après l'incendie de leur couvent de Québec.



“ Je promets obéissance  
Dit-il, à votre observance  
Je veux faire pénitence  
Sans plus longtemps différer.  
Je vivrai dans la vermine  
*Sans jamais à mon échine*  
*Porter la main pour me gratter !*  
Barbe-Sale sera mon nom  
Au lieu du doux Papa Mignon ! ”

C'est de *l'anti-moine* pur ! n'en déplaise aux calembouristes.—Qui m'assure que le benoît et onctueux Louis Coutant ignorait cette chanson-là ? qu'il ne l'ait pas chantée lui-même avec ses frères capucins, Ambroise, le cuisinier, Alexis, Bernard et Bernardin, Louis et Paul, en plein réfectoire du couvent, alors que le Révérend Père Supérieur Félix De Berey avait eu la bonne pensée de s'absenter et d'aller rendre visite à ses grands amis, les officiers de la garnison de Québec ? Cette espièglerie n'eût pas d'ailleurs été jugée un cas pendable.

J'ai toujours un peu soupçonné Louis Coutant d'être un madré compère, retors à ses heures comme pas un, malgré son air bonhomme. Eunuqué de se voir observé, guetté, espionné par des voisins d'une curiosité et d'une indiscretion incurables, frère Marc s'amusait à les blaguer sous cape, à les faire poser, à les pincer sans rire. Voulant pratiquer tout à son aise la règle de saint François, et dans la perfection de sa plus stricte observance, il imaginait de cacher sous des raisons plaisantes les motifs véritables de ses pénitences et de ses mortifications. Il s'appliquait, aux yeux de ces témoins inévitables, à diminuer ses mérites, à atténuer l'éclat de ses austères dévotions. Et, sans trop chercher, il trouvait des badauds, à candeurs naïves, pour croire *mordicus* qu'il se fouettait l'échine par sensualité.

Après son chien, ce que frère Marc aimait le plus au monde fut sa perche de ligne. Il l'appelait “ ma sœur ”, dans l'intimité de ses monologues. Il disait encore “ mon frère l'hameçon, ” parlait latin à ses appâts : *mater mea et soror mea vermibus*. Comme tous les religieux de son

ordre il possédait cette faculté poétique d'animer, de transfigurer, de personnifier toutes choses et de les mettre en scène. A l'instar de son ancêtre spirituel frère Marc conversait-il avec les fleurs, les oiseaux, les abeilles ? Je n'en sais rien. A-t-il jamais répété le miracle d'Antoine de Padoue à Rimini et prêcha-t-il " ses frères " les poissons ? Je l'ignore davantage. Son silence, toutefois, dut être fort éloquent, car le bon franciscain revenait toujours chargé de dépouilles opimes. Truites de la *Rivière-aux-Perdrix*, achigans de la *Rivière du Sud*, brochets du *Bras Saint-Nicolas* crevaient son panier au retour de chaque expédition. Je ne dis rien du menu fretin : poissons blancs, gougeons, carpes et *brennes*, qui se disputaient l'honneur de frire à son déjeuner.

Rarement le frère capucin était-il partie à ces fêtes mondaines connues à Saint-Thomas sous le nom de *pêches au bar* : excursions d'amateurs et de touristes, citadins de haute pègre ou dégommés de bas étage, pour la plupart étrangers à la paroisse, et dont les manières et les goûts contrariaient les siens. Le beau tapage de la jeunesse dorée l'effarouchait positivement, car pour lui la pêche était moins un amusement qu'une méditation habituelle, continuée, du silence de sa cellule ou de l'église, à celui des prés, lourds de chaleur et de lumière.

Quelquefois, en rase campagne, en pleins champs d'orges ou de blés, d'avoines ou de foins ondulants comme des vagues, une silhouette étrange apparaissait. Vue de loin, sa raideur, son immobilité, le mouvement automatique du bras droit l'eussent fait confondre avec un mannequin, un de ces bonshommes de paille, épouvantails de vergers. Mais regardée de près l'erreur n'était plus possible et le capuce brun du récollet se détachait en relief sur les jaunes d'or des moissons ou les verts émeraudes des hautes herbes. Seulement on se demandait si, pour pêcher de la sorte dans les sillons et les pièces de grain, le bon frère mendiant n'avait pas reçu un coup de soleil sur la tête. Mais, en se rapprochant toujours, on regrettait bien vite cette mauvaise pensée en écoutant rire, d'un éclat de voix

fraiche et moqueuse, une eau courante, encaissée profondément dans une ride du sol et qui mesurait bien un empan de largeur, peut-être même une coudée, au maximum. Ce filet d'eau minuscule portait un nom de nain. On l'appelle encore aujourd'hui le *Ruisseau du Pouce*. Marc Coutant se plaisait encore à suivre les méandres d'un autre cours d'eau microscopique, le *Ruisseau à Paul*, glacial, herbeux, embarrassé de quenouilles et de joncs. Pierre, Jacques, et Jean y *mouchaient* des truites étonnantes ; pourquoi Marc n'en eût-il pas fait autant ?

Aux plus longs jours de l'été, dans cette incomparable lumière des aurores et des crépuscules de juin, les matineux coureurs de grèves ou les paysans attardés surprénaient maintes fois le frère Marc, extasié, ravi devant la magnificence des paysages surgis de toutes parts et disposés comme des tableaux dans l'atelier d'un grand maître, un jour d'exposition. Fasciné, ébloui, hypnotisé par la présence réelle, le contact immédiat d'une nature exhubérante de rayons et de couleurs, le récollet demeurait là des heures, inconscient du temps en lui, le regard fixe, dilaté, aigu, admirant avidement, avec ces yeux de braise des affamés qui regardent un pain. Ses mains nerveuses crispaient son rosaire, qu'elles ne déroulaient point, ses lèvres minces frémissaient comme une bouche en colère mais n'articulaient pas un seul mot. Louis Coutant ne priait pas ; une joie trop intense possédait ce contemplatif, tout entier à sa vision. Ces jours-là les passants, petits gars ou vieilles connaissances, se gardaient bien d'éveiller frère Marc ; ils s'éloignaient à pas de loup, ne le saluant ni du geste ni de la voix, pénétrés, émus du silence solennel enveloppant ce rêveur ascétique louant Dieu par cet acte parfait d'admiration muette, de voix plus haute cependant que l'applaudissement le plus enthousiaste, l'acclamation la plus sonore.

Quand mon excellent ami, M. Jules Taché, copiera d'après nature les indescriptibles paysages de Saint-Thomas de Montmagny, sa paroisse natale, je l'aviserai de placer quelque part, sous le gracieux parasol d'un orme, au coude pittoresque d'un bras de rivière, ou bien encore,

suisant l'ornière grise d'un *chemin du roi*, la silhouette caractéristique du récollet. La peinture, comme l'histoire, est une résurrection.

Quelle joie pour l'artiste, quelle récompense de surprendre quelque jour, arrêté devant son tableau, un couple de nonagénaires—*apparent rari nantes*—et les entendre s'écrier, à l'unisson de leurs voix chevrottantes :

— Mais voyez donc, là-bas, au nord-est de la rivière, frère Marc le récollet !

— Da-oui ! c'est bien lui-même, et tout recopié dans sa perfection.

— On dirait qu'il s'en va chez les Nicole. *Bonheureusement* qu'il fait grand jour dans l'image ; *différemment* ils en auraient une peur !

— C'est vrai, qu'il sort du cimetière !

— Si nous lui faisons régler nos montres quand il reviendra de sa promenade au fond du cadre ? Je crois que la mienne prend de l'avant. A son compte j'aurais quatre-vingt-dix-neuf ans à la Toussaint prochaine. Ce doit être une trompe du calendrier.

— C'est votre baptistère qui prend de l'arrière, père Thibault. Dans tous les cas, gardez-vous bien de toucher aux aiguilles. A notre âge voyez-vous, toutes les horloges marchent un train d'enfer. Les raculer ? mais ça ferait sonner l'heure tout de suite !

— Tu as raison, Fournier, c'est plus prudent. Aussi bien que les orfèvres nous disent qu'on massacre leurs *mécaniques*.

Et, silencieux, les deux nonagénaires s'éloignent du tableau, réglant l'un sur l'autre leurs pieds boîteux et leurs cannes torsés, songeant avec une douce mélancolie à cette heure qui sonnerait tout de suite, au clocher de l'église, si l'un d'eux s'avisait de taquiner *le retard* de sa vieille montre.

En attendant que frère Marc revienne, soit dans l'*Histoire* de M. Raoul Renault, soit dans le *Paysage* de M. Jules Taché, lisons ensemble son testament, pour tromper notre légitime impatience.

(*A suivre*)

ERNEST MYRAND

## REPOSES

---

**Saint Jean-François Régis et le Canada.** (II, III, 166.)—Dans certains endroits on a pris, je crois, l'un pour l'autre deux Jésuites fort distingués, tous deux grands missionnaires et véritables convertisseurs d'âmes, saint Jean-François Régis et le père F. X. Duplessis.

Celui-ci, né à Québec en 1694, fit ses études au collège des Jésuites de cette ville et entra au mois de janvier 1717 au noviciat des Jésuites à Paris.

Le R. P. Duplessis, un des plus illustres missionnaires du dix-huitième siècle, était la terreur des hérétiques jansénistes qu'il combattait avec une force incroyable et des succès tout-à-fait prodigieux. Pour comprendre tout le bien que ce bon père a fait en France par le moyen des missions, il faut lire ses admirables lettres écrites à ses sœurs, religieuses à l'Hôtel-Dieu de Québec (LETTRES DU PÈRE DUPLESSIS PUBLIÉES PAR J.-EDMOND ROY.

Comme il était né au Canada ses compagnons et ses adeptes étaient appelés CANADIENS. C'est ce qu'il écrivait lui-même de Tours à ses deux sœurs, les mères Sainte-Hélène et de l'Enfant-Jésus, le 25 avril 1725 : "Ceux qui se déclaraient ouvertement pour l'Eglise, on les appelait Canadiens".

Le R. P. Duplessis par son zèle à travailler à la conversion des âmes mérita d'être surnommé le FRANÇOIS RÉGIS DU NORD DE LA FRANCE.

C'est ce qui a probablement fait confondre saint François Régis et le R. P. Duplessis.

Saint François Régis désira ardemment de venir au Canada, mais son désir ne se réalisa jamais. Dieu se contenta de la bonne volonté de son saint serviteur.

RACINE

—Voyez la VIE DE SAINT JEAN-FRANÇOIS RÉGIS par Daurignac, aux pages 119, 134, 272. On y voit deux lettres du saint à son supérieur lui demandant de le laisser passer dans la Nouvelle-France.

L.-A. DEROME

**Graveurs Canadiens.** (II, IV, 167.)—Un "Psautier de David, etc" imprimé à Montréal en 1782 par Fleury Mesplet, contient de petites gravures sur bois, que l'on dit être les premières faites au Canada. Vers 1817, un nommé Ledroit gravait un portrait de J.-F. Perrault, qui n'est pas à dédaigner. L. Stevens, après avoir gravé, dit-on, un portrait de Craig, en a aussi gravé un du duc de Kent, qui figure dans le "Mason's manual", publié à Québec, en 1818 (Gagnon, No 3510.) T. G. Preston, de Montréal, y gravait de la musique en 1821 (Gagnon, No. 1779). J. Jones, de Québec, a signé quelques belles gravures vers 1830, entre autres deux EX-LIBRIS pour Samuel Wright. Mais celui que nous pouvons désigner comme

d'artiste par excellence, de 1825 à 1830, c'est Smillie, de Québec, qui a gravé les charmantes petites vues qui ornent le "Picture of Québec" de 1829. On a aussi de lui des cartes géographiques qui sont superbes, quelques *EX-LIBRIS* et la carte d'admission au musée Chasseur qui est l'une de ses premières pièces. Un graveur du nom de Lenev, à Montréal, a aussi signé quelques bonnes gravures, vers 1820; on en trouve une couple dans le "Canadian Magazine" (Gagnon, No. 671). Dulongpré n'a jamais été un graveur que nous sachions; mais il a excellé dans la peinture: le portrait surtout. (Gagnon, No. 4688).

PHILÉAS GAGNON

**Un frère de Walter Scott à Québec.** (II, IV, 178.)—En effet, l'un des frères de sir Walter Scott a résidé à Québec (No. 2, rue des Carrières); il y est mort en 1823. Son épitaphe, qui se trouve encore dans le vieux cimetière anglais de cette ville, se lit comme suit: "Sacred to the memory of Thomas Scott, Late Paymaster of the 70th Regiment, who departed this life, 4th February, 1823. And his daughter Barbara Scott, who died on the 5th october, 1821, in the eight year of her age". Nous ne lui connaissons pas de descendants ici.

PHILÉAS GAGNON

**Lévis.** (II, V, 182.)—Le comte et le vicomte de Nicolay ont visité Québec en 1857 ou 1858.

J. E. R.

**Le juge Fletcher.** (II, V, 186.)—Il y a eu en effet un juge du nom de John Fletcher dans le Bas-Canada. Voici les différents postes qu'il a occupés dans la Province:

1. Il fut nommé coroner, conjointement avec Henry Blackstone, pour le district de Québec, le 16 mai 1814.

2. Le 6 mai 1815, il était nommé l'un des commissaires pour réparer le palais de justice de Québec.

3. Il devint juge de paix pour le même district le 22 novembre suivant.

4. MM. Fletcher et William Bachelor Coltman, furent nommés, le 30 octobre 1816, juges de paix pour les Territoires Indiens, (ou du Nord-Ouest) et commissaires pour régler les différends survenus entre les deux compagnies rivales de la Baie d'Hudson et du Nord-Ouest.

5. Le 19 mai 1818, il était nommé juge de paix pour le district de Trois-Rivières.

6. Le 21 juin 1823, il devenait juge de la cour provinciale pour le district inférieur de St-François, avec résidence à Sherbrooke.

7. Il était nommé temporairement juge de la même cour à Trois-Rivières, en remplacement du juge Pierre Bédard, malade, le 6 juin 1828.

8. Le 10 décembre 1830, il recevait une nouvelle commission comme juge de la cour provinciale à Sherbrooke. Il occupait encore ce poste en 1838.

F.-J. AUDET

**Père et fils.** (II, V, 191).—A-t-on vu, ainsi que vient de me le rapporter un vieux conteur de légendes, le père et le fils, prêtres tous deux, officier à la même messe ?

Ce vieux conteur de légendes peut parfaitement avoir raison. Je ne puis citer aucune chronique du temps qui mentionne le fait tel que raconté, mais la chose, je crois, est possible ; et le fait assez singulier que le père et le fils furent curé et vicaire à la même époque dans le même endroit s'étant rencontré ici dans le pays, la chose devient alors très probable. M. Jean-Baptiste Deguire, un des anciens curés de Vaudreuil, dans le district de Montréal, eut, à la fin du siècle dernier, son fils comme vicaire durant six ans.

Mgr Tanguay cite cet événement dans ses notices biographiques de ces deux prêtres :

“Jean-Baptiste Deguire dit Larose, né à Montréal, le 13 mars 1744, fils de Nicolas Deguire et de Marie-Anne Baudry, avait épousé Marie-Anne Sénécal. Devenu veuf, il fut ordonné le 24 octobre 1779, curé de Sainte-Anne-la-Pocatière ; 1789, curé de Vaudreuil, jusqu'à sa mort, arrivée le 14 décembre 1815, à 71 ans 9 mois. Il eut pendant plusieurs années pour vicaire son fils M. Joseph Deguire.” (REPERTOIRE DU CLERGÉ CANADIEN, p. 143).

“Joseph Deguire dit Larose, né à Montréal le 27 août 1773, fils de J.-B. Deguire et de M. A. Sénécal ; ordonné le 8 mars 1797 ; 1798, vicaire de Vaudreuil ; 1804, curé de Lavaltrie et de Lanoraie, où il décède le 26 avril 1813, à 39 ans et demi.” (ibidem p. 163).

Ne pouvons nous pas dire que ces deux prêtres durent officier ensemble à la même messe pendant qu'il desservait la paroisse de Vaudreuil ?

MATHIEU A. BERNARD

**Les huitres au Canada.** (II, V, 195).—Quand a-t-on commencé à manger des huitres au Canada ?

Il y a déjà longtemps que Denys, en parlant de ces délicieux mollusques, disait :

“C'est une grande manne pour l'hiver quand le temps ne permet pas d'aller à la pêche. Elles sont dans les ances ou à la côte proche de terre ; pour les avoir on casse la glace, on fait une grande ouverture, puis on a de petites perches assez longues pour toucher au fond de l'eau. On en lie deux ensemble par la moitié, puis on ouvre et ferme cela comme des tenailles, on les tire de l'eau et on les jette sur la glace. On ne va point à cette pêche que l'on ne soit plusieurs ; les uns pêchent, un autre fait le feu, l'autre écale pour faire fricasser, d'autres les mettent sur des charbons, deux ou trois ont une grande coquille, avec leur eau, de la mie de pain, un peu de poivre et de muscade, on les fait cuir comme cela et c'est un bon manger, et quand on est bien rassasié chacun emporte sa charge et les chiens entraînent chacun une SACHÉE (sic) avec un petit traîneau qu'on leur fait fort légère.” Denys écrivait ces lignes en 1672.

Du temps des Indiens, on leur faisait déjà la pêche et les tribus de la Nouvelle-Angleterre et de l'Acadie en séchaient de grandes quantités pour leur provision d'hiver.

FAUCHER DE SAINT-MAURICE

**La Courvaline.** (II, V, 202.)—Joseph-Claude Poulin-Cressé de Courval, ordonné prêtre le 12 août 1787, agrégé de Saint-Sulpice, desservit pendant sept ans Notre-Dame de Montréal, où il fut directeur des Dames Hospitalières, puis fut nommé, le 28 mai 1794, curé de la Pointe-aux-Trembles, près de Québec, à la place de Mgr Bailly de Messein, qui venait de mourir. M. de Courval a administré cette paroisse pendant cinquante deux ans, jusqu'à sa mort, arrivée le 20 avril 1846. Il était alors âgé de 84 ans. Ses restes sont déposés dans un caveau de l'église de la Pointe-aux-Trembles, sous le chœur du côté de l'évangile. Il a légué à la fabrique de cette paroisse une pièce de terre de cinq arpents de profondeur sur un arpent et demie de large, dont le revenu annuel est destiné à l'entretien de l'école près de l'église. Cette pièce de terre rapporte aujourd'hui \$80 par année.

M. de Courval est resté célèbre par la fabrication d'un remède qu'il distribuait gratuitement aux malades et que l'on a appelé la COURVALINE. C'est une espèce de tisane laxative et purgative dont l'usage est encore assez répandu dans certaines localités. Les prescriptions de cette médecine sont assez variées. En voici une qui fut donnée par M. Juneau, père de l'inspecteur d'écoles de ce nom : 3 pintes d'eau douce, 1 once de racine de chicorée, 1 once de racine de patience, 1 once de racine de saspereil,  $\frac{1}{2}$  once de racine de dandelion,  $\frac{1}{4}$  once de racine de chiendent, 3 ou 4 morceaux de racine de gingembre. Faire bouillir le tout jusqu'à réduction d'un tiers. Coulez dans un linge de toile. Dans chaque bouteille de cette tisane faire dissoudre deux grandes cuillerées de sel epsom. Une bouteille de trois demiards suffit pour la purgation d'un adulte. Prendre un demi-gobelet le soir en se couchant, et un demi gobelet le matin en se levant. Si la dose ne fait pas effet, répéter la dose de demi-heure en demi-heure. Pour une purgation lente en prendre un verre à vin soir et matin, chaque matin, pendant un certain temps.

J. E. R.

—Voici, d'après les Sœurs de la Providence, comment se prépare la COURVALINE : " Racine de patience, une demi once ; salsepèrille, deux onces ; chiendent et dent-de-lion, une demi-once de chaque ; eau, deux livres réduites à une livre et demie ; sel d'Epsom, une once. Un verre à vin, deux ou trois fois par jour. Voyez TRAITÉ ELEMENTAIRE DE MATIÈRE MÉDICALE ET GUIDE PRATIQUE DES SŒURS DE LA CHARITÉ DE L'ASILE DE LA PROVIDENCE DE MONTRÉAL—8ième édition, 1890, page 705.

L. J. BÉLANGER



## QUESTIONS

212.—N'a-t-on pas publié un poème héroï-comique à l'occasion de la sépulture de Mgr de St-Vallier ? (2 janvier 1728). Si oui, quel en est le titre et qui en est l'auteur ? En reste-t-il des exemplaires quelque part ?

CHS B.

213.—J'ai lu quelque part qu'en 1754, Benjamin Franklin écrit une brochure dans laquelle il insistait sur la nécessité et l'urgence d'enlever à la France le Canada, indiquant en même temps les voies et moyens pour y réussir. Si cette brochure existe où puis-je me la procurer ?

HIST.

214.—Pourriez-vous me dire en quelle année et par qui ont été fondés, découverts ou nommés, les lieux suivants : 1o Sainte-Anne au Cap-Breton ; 2o Le cap Anne ; 3o Le fort Sainte-Anne au lac Champlain ; 4o Le bourg de Sainte-Anne (bourgade huronne) ?

G. D.

215.—Doit-on terminer avec un s les noms suivants : M. de Courcelle (8ième gouverneur du Canada), M. de Callière (13ième gouverneur) ?

CLONIS

216.—M. Charles Laurier, arpenteur, demandait à l'assemblée législative du bas-Canada, le 30 novembre 1831, une aide pour le mettre en état de faire des expériences sur la manière de mesurer les distances sur l'eau et aussi la course d'un vaisseau en mer.

Quelqu'un sait-il quelque chose de ces expériences ?

X. X. X.

217.—Sur sa carte de 1673-74, reproduite à la page 245 de l'ouvrage de Winsor : CARTIER TO FRONTENAC, Joliet indique une rivière à l'extrémité sud-est du lac des Illinois. Croyez-vous que Joliet a visité cette rivière ou qu'il en parle par oui-dire ? N'est-il pas probable que le père Marquette ait connu cette rivière ?

GEORGE-A. BAKER

218.—Dans un acte de concession que j'ai sous les yeux, je constate que le 3 novembre 1672, l'intendant Talon concède la seigneurie Vincelotte à DEMOISELLE Geneviève de Chavigny, veuve du sieur Amiot. Pourquoi appeler une veuve DEMOISELLE ? D'où viennent ces qualificatifs de madame et mademoiselle ?

GALANT.

219.—Le quinzième gouverneur du Canada était-il un M. de Beauharnois ou de Beauharnais ? On le voit désigné sous ces deux noms ?

HON.